



## Règlement de la vente de sièges du centre Georges-Pompidou

Dans le cadre de la délibération du Conseil municipal n° DE-24-03-1-04 en date du 13 mars 2024 :

1. La vente de fauteuils du centre culturel Georges-Pompidou se déroulera les vendredi 5, samedi 6 et vendredi 12 avril de 10h à 18h au centre culturel Georges Pompidou, dans la salle de spectacle directement, sise 142, rue de Fontenay à Vincennes.
2. L'événement est ouvert à tous. La vente sera réservée aux particuliers les vendredi 5 et samedi 6 avril de 10h à 18h et le vendredi 12 avril de 10h à 14h. Elle sera également ouverte aux professionnels le 12 avril de 14h à 18h
3. Les paiements peuvent s'effectuer par CB, espèces, ou chèque à l'ordre de la régie « insertion publicitaire »
4. Le prix de vente des fauteuils sont les suivants :

### **A. Sièges (rouges) en très bon état**

- 4 sièges avec accoudoir : 200 euros – • 4 sièges sans accoudoir : 150 euros –
- 3 sièges avec accoudoir : 150 euros – • 3 sièges sans accoudoir : 100 euros –
- 2 sièges avec accoudoir : 100 euros – • 2 sièges sans accoudoir : 50 euros –
- Siège unique avec accoudoir (pied différent) : 50 euros

### **B. Sièges (jaunes- orange- roses) en état d'usage avancé**

- 4 sièges avec accoudoir : 80 euros – • 4 sièges sans accoudoir : 60 euros –
- 3 sièges avec accoudoir : 60 euros – • 3 sièges sans accoudoir : 40 euros –
- 2 sièges avec accoudoir : 40 euros – • 2 sièges sans accoudoir : 20 euros –
- Siège unique avec accoudoir (pied différent) : 20 euros

*Pour l'achat de 8 sièges et plus : une réduction de 10% sera effectuée*

5. Aucune pré-réservation ne pourra être effectuée par téléphone ou par voie électronique en amont de la vente.
6. Dès leur sortie du centre Georges-Pompidou, les fauteuils sont placés sont la responsabilité de leur acquéreur. Un service de portage assurera la sortie des fauteuils achetés à l'extérieur du centre. Il revient aux acheteurs de prévoir un moyen de transport des fauteuils acquis à partir des extérieurs du centre Georges-Pompidou.
7. Les fauteuils achetés ne sont ni remboursables, ni échangeables.
8. La Ville ne saurait être tenue responsable de tout accident qui surviendrait à l'occasion de l'utilisation des fauteuils vendus.